

(19)



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets



(11)

EP 2 721 940 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
23.04.2014 Bulletin 2014/17

(51) Int Cl.:
A24F 13/26 (2006.01) **A24F 47/00** (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 12007254.1

(22) Date de dépôt: 22.10.2012

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME

(71) Demandeur: **Yvos, Alexandre**
66210 Les Angles (FR)

(72) Inventeur: **Yvos, Alexandre**
66210 Les Angles (FR)

Remarques:

Revendications modifiées conformément à la règle
137(2) CBE.

(54) **Bagues perforatrices pour cigarettes pour arrêter de fumer**

(57) Bague perforante pour cigarette formée de deux demi-cercles en métal reliés entre eux d'un côté par une petite barre ronde qui les traverse dans le sens de la longueur, leur permettant ainsi de pivoter l'un contre l'autre, et de l'autre par deux tubes légèrement arrondis d'un côté et creux de l'autre, se clipsant l'un dans l'autre lors de leur alignment, formant ainsi une bague mesu-

rant 8 mm de long et 8 mm de diamètre et qui possède à son extrémité de petites tiges incurvées vers l'intérieur et creuses (9) d'une longueur d'environ 2 mm. Elle comporte également sur chacun des deux demi-cercles une fenêtre munie d'une pointe, l'alignement de la pointe sur la jonction du filtre permettant son bon positionnement.

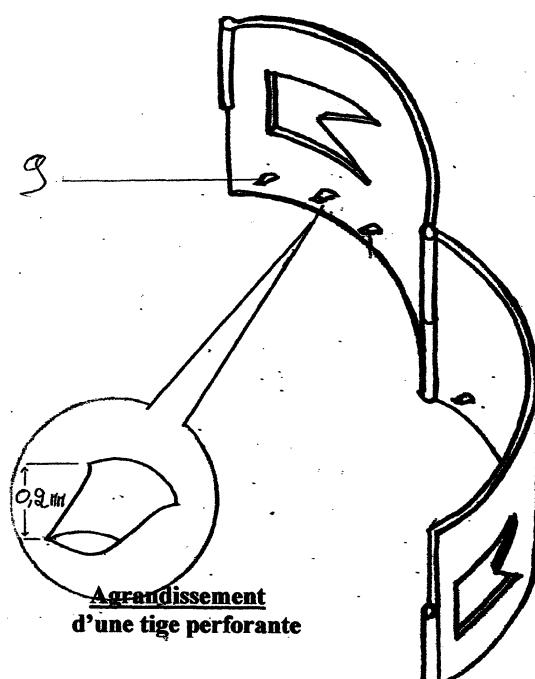


fig-3

Description

[0001] La présente invention concerne une bague utilisée pour arrêter de fumer, en perforant les cigarettes de petits trous laissant ainsi entrer une infime quantité d'air dans celle-ci afin de réduire la quantité de fumer inhaler lors de l'inspiration du consommateur.

[0002] L'invention « US 2003/183238 A » est intéressante car elle est basée sur la même réflexion ! bien qu'en ce qui la concerne, une simple aiguille puisse en faire autant ! et les méthodes existantes pour arrêter de fumer sont en ce qu'elle oblige le fumeur, malgré un apport annexe de nicotine, a délaissé ses cigarettes, perturbant ses habitudes, car le geste accompagnant l'acte lui-même étant aussi important pour le consommateur que le besoin de nicotine, les deux étant étroitement lié et ce stimulant mutuellement, rendant doublement difficile voire impossible son arrêt à long terme.

[0003] Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient, à cela qu'il ...

Ne change rien aux habitudes du fumeur

[0004] Le fumeur continu à fumer normalement ses cigarettes habituelle, sans ralentir sa consommation.

Ne crée pas de manque

[0005] Le fumeur n'a pas de sensation de manque car il ne l'est pas! Évitant ainsi le stress et l'énervernement caractéristique et qui conduisent irrémédiablement la plupart des fumeurs à reprendre la cigarette.

100% naturel

[0006] C'est une méthode douce, simple, peu contrainte et naturelle, elle n'a que des avantages !

[0007] Les dessins annexes illustrent l'invention dont :

La figure 1. représente les parties composant l'invention.

Les figures 2. représente la technique de fermeture.

La figure 3. représente l'invention en position ouverte et toutes ces caractéristiques.

La figure 4. représente l'invention en position fermée lors de son utilisation.

[0008] En référence à ses dessins le dispositif est formé de deux de deux demi-cercles en métal *fig-1* (n°1) et (n°2) reliés entre eux d'un côté par une petite barre ronde (n°3) qui les traverse dans le sens de la longueur, leur permettant ainsi de pivoter l'un contre l'autre, et de l'autre par deux tubes *fig-2* (n°4) et (n°5) légèrement arrondis d'un côté (n°6) et creux de l'autre (n°7), se clipsant l'un dans l'autre lors de leur alignement (n°8), formant ainsi une bague mesurant 8 mm de long et 8 mm de diamètre et qui possède à son extrémité de petites tiges incurvées vers l'intérieur et creuses *fig-3* (n°9) d'une longueur d'environ 2 mm. Elle comporte également sur chacun des deux demi-cercles une fenêtre munie d'une pointe *fig-4* (n°10), l'alignement de la pointe sur la jonction du filtre permettant son bon positionnement.

gueur d'environ 2 mm. Elle comporte également sur chacun des deux demi-cercles une fenêtre munie d'une pointe *fig-4* (n°10), l'alignement de la pointe sur la jonction du filtre permettant son bon positionnement, en ce refermant sur la cigarette, les petites tiges creuses *fig-3* (n°9) perforant son papier de petits trous laissant entrer une certaine quantité d'air très précise, cette quantité d'air varie selon le nombre et le diamètre des tiges qui la composent, à chaque bague correspond un numéro, et une entrée d'air différente pour chaque numéro, en changeant régulièrement de bague pour la suivante on obtient une entrée d'air de plus en plus importante, et proportionnellement une inspiration de moins en moins chargé en fumée nocive.

[0009] Une fois terminée on retirera la bague pour la réutiliser à chaque fois qu'on allumera une nouvelle cigarette. Fabriqué sous forme de kit d'une douzaine de bagues elle devra être changée mensuellement.

[0010] Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux personnes consommatrice de cigarettes, désireuses de pouvoir en être de moins en moins dépendante, et qui voudraient avoir la possibilité technique de s'arrêter définitivement de fumer, sans être obligées de s'en passer brutalement.

25

Revendications

1. Bague perforante pour cigarette **caractérisée en ce qu'elle** est formée de deux demi-cercles en métal *fig-1* (n°1) et (n°2) reliés entre eux d'un côté par une petite barre ronde (n°3) qui les traverse dans le sens de la longueur, leur permettant ainsi de pivoter l'un contre l'autre, et de l'autre par deux tubes *fig-2* (n°4) et (n°5) légèrement arrondis d'un côté (n°6) et creux de l'autre (n°7), se clipsant l'un dans l'autre lors de leur alignement (n°8), formant ainsi une bague mesurant 8 mm de long et 8 mm de diamètre et qui possède à son extrémité de petites tiges incurvées vers l'intérieur et creuses *fig-3* (n°9) d'une longueur d'environ 2 mm. Elle comporte également sur chacun des deux demi-cercles une fenêtre munie d'une pointe *fig-4* (n°10), l'alignement de la pointe sur la jonction du filtre permettant son bon positionnement.

2. Bague perforante pour cigarette selon les revendications 1, **caractérisée en ce qu'en** se refermant sur la cigarette, les petites tiges creuses *fig-3* (n°9) perforant son papier de petits trous laissant entrer une certaine quantité d'air très précise, cette quantité d'air varie selon le nombre et le diamètre des tiges qui la composent, à chaque bague correspond un numéro, et une entrée d'air différente pour chaque numéro, en changeant régulièrement de bague pour la suivante un peu plus aérée on obtient une entrée d'air de plus en plus importante, est proportionnellement une inspiration de moins en moins chargé en

fumée nocive.

**Revendications modifiées conformément à la règle
137(2) CBE.**

5

1. Bague perforante pour cigarette caractérisée en ce qu'elle est formée de deux demi-cercles en métal *fig-1* (n°1) et (n°2) reliés entre eux d'un côté par une petite barre ronde (n°3) qui les traverse dans le sens de la longueur, leur permettant ainsi de pivoter l'un contre l'autre, et de l'autre par deux tubes *fig-2* (n°4) et (n°5) légèrement arrondis d'un côté (n°6) et creux de l'autre (n°7), se clipsant l'un dans l'autre lors de leur alignement (n°8), formant ainsi une bague mesurant 8 mm de long et 8 mm de diamètre et qui possède à son extrémité de petites tiges incurvées vers l'intérieur et creuses *fig-3* (n°9) d'une longueur d'environ 2 mm, elle comporte également sur chacun des deux demi-cercles une fenêtre munie d'une pointe *fig-4* (n°10), l'alignement de la pointe sur la jonction du filtre permettant son bon positionnement, en se refermant sur la cigarette, les petites tiges creuses *fig-3* (n°9), perforent son papier de petits trous qui, placés devant le filtre, laisse entrer une quantité d'air très précise et proportionnellement égal à la fumée nocives non inspirée

10

15

20

25

2. Bague perforante pour cigarette selon les revendications 1, caractérisée en ce qu'en étant produit sous forme de kit d'une douzaine de bagues, chacune correspondant à un numéro et à une entrée d'air prédéfinies et variant selon le nombre et le diamètre des tiges pénétrantes qui la compose, la bague N°1 ne laissant entrer qu'une infime quantité d'air, la N°2 en laissera entrer un peu plus ! chaque numéro suivant accentuant encore un peu plus l'entrée d'air dans la cigarette, en changeant régulièrement de bague tous les deux à quatre semaines on obtient une inspiration de moins en moins chargé en fumée nocive.

30

35

40

45

50

55

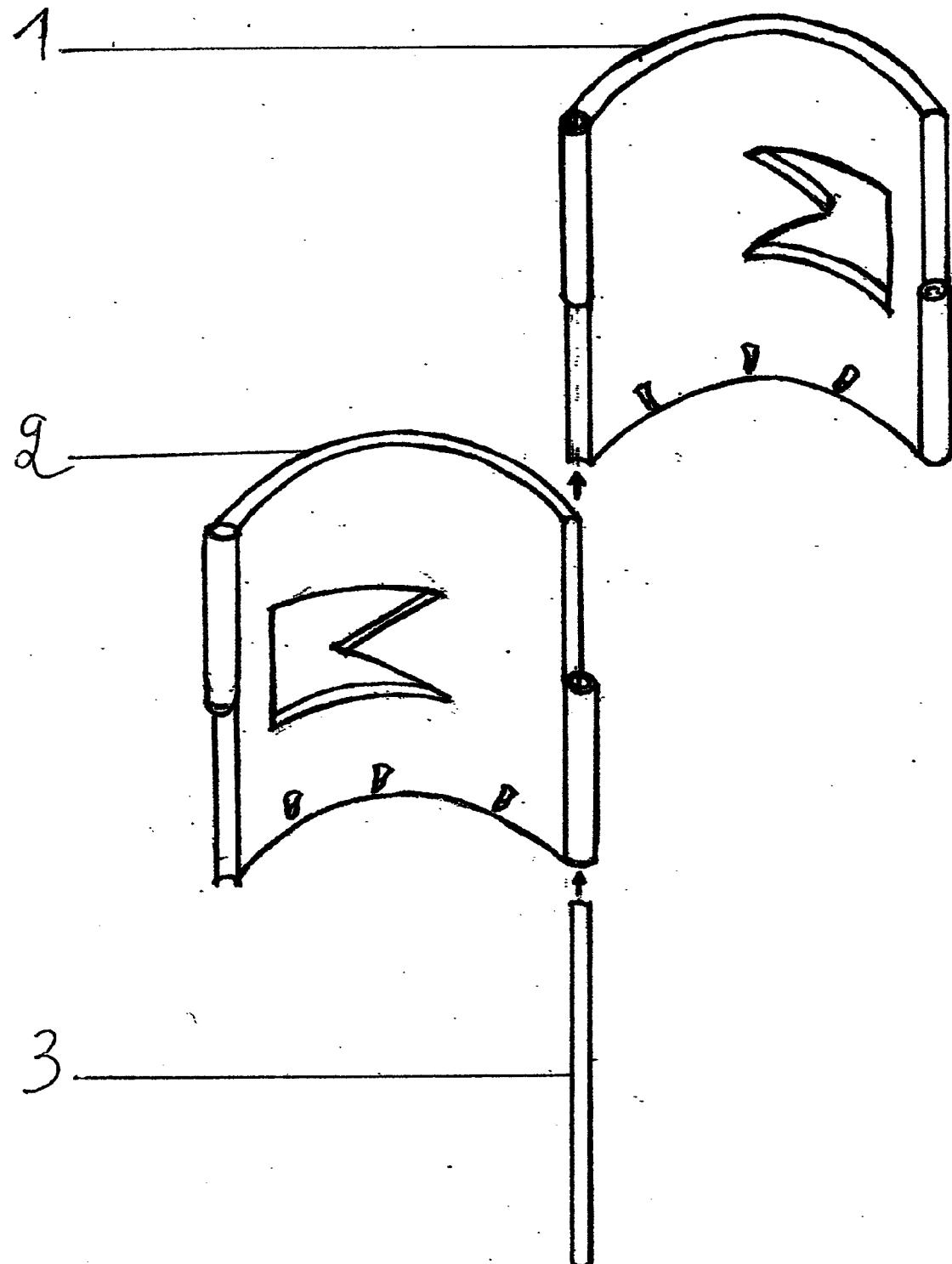
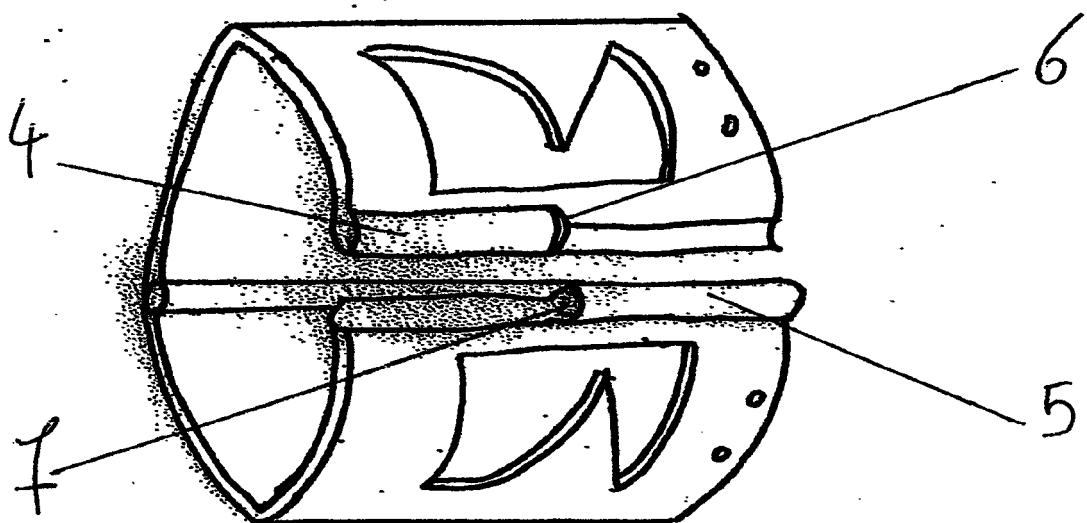


fig-1

Ouvert



fermé

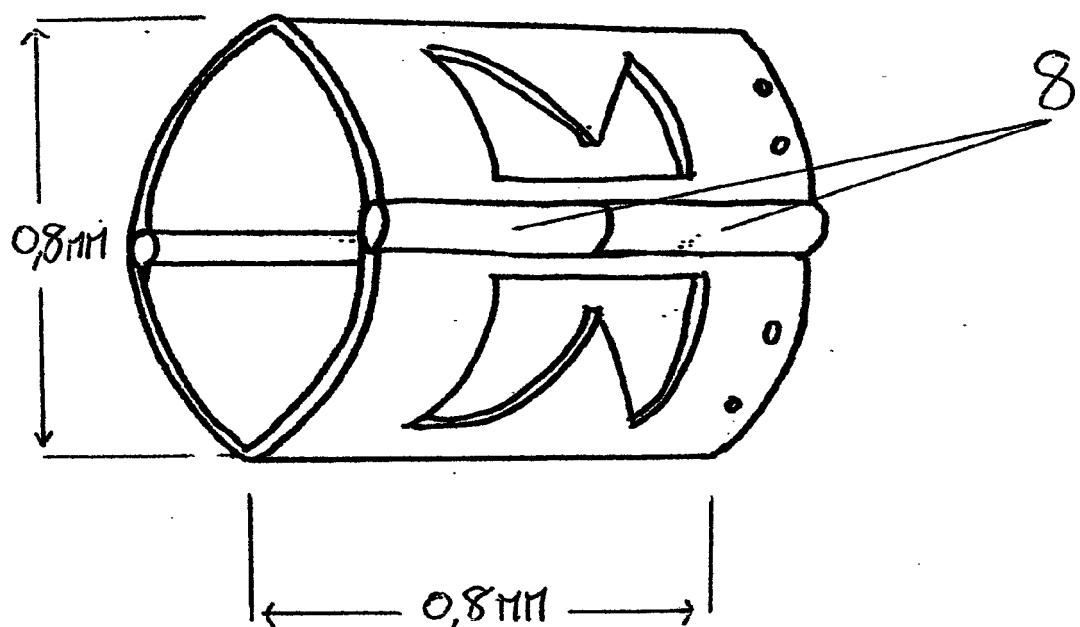


fig-2

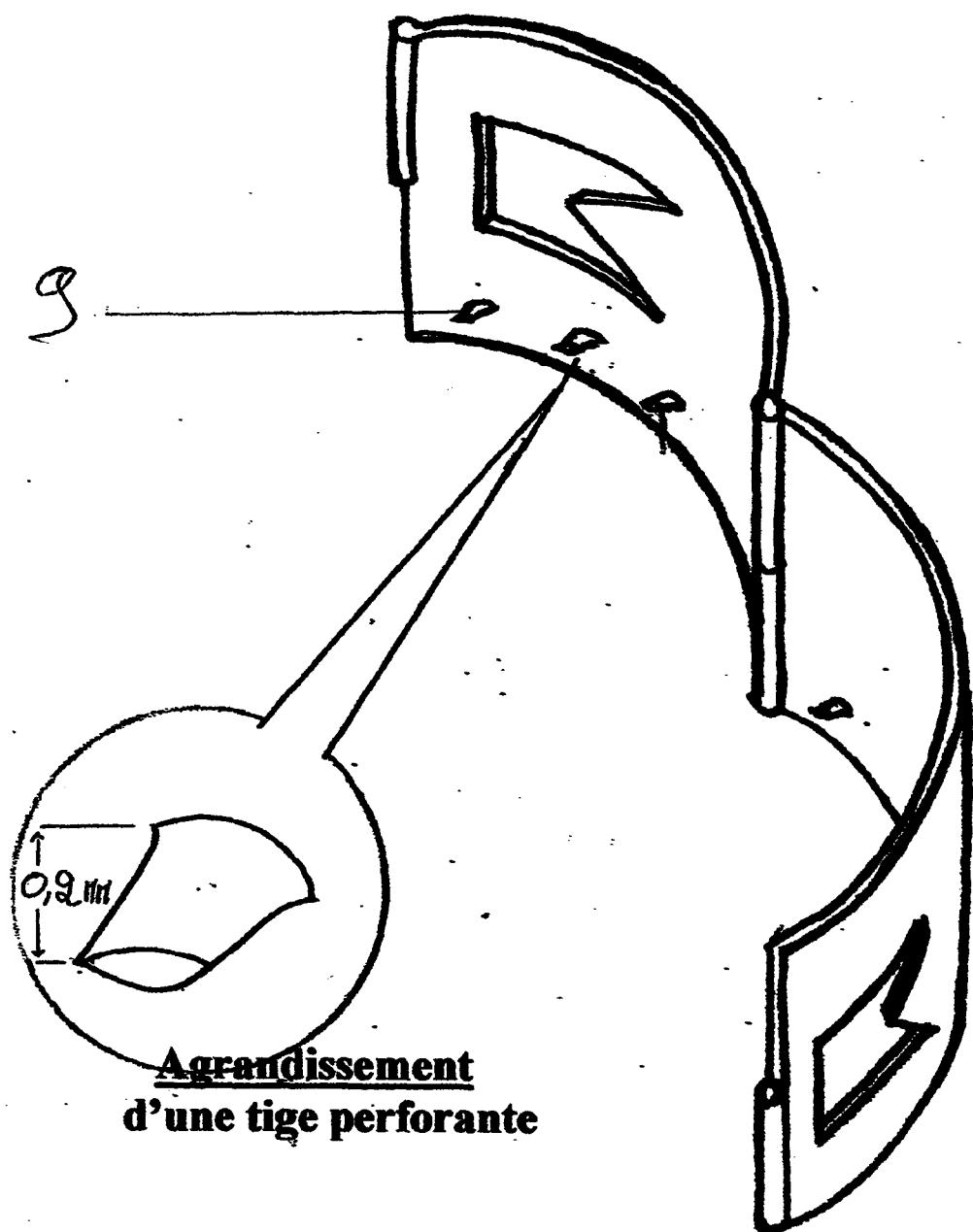


fig-3

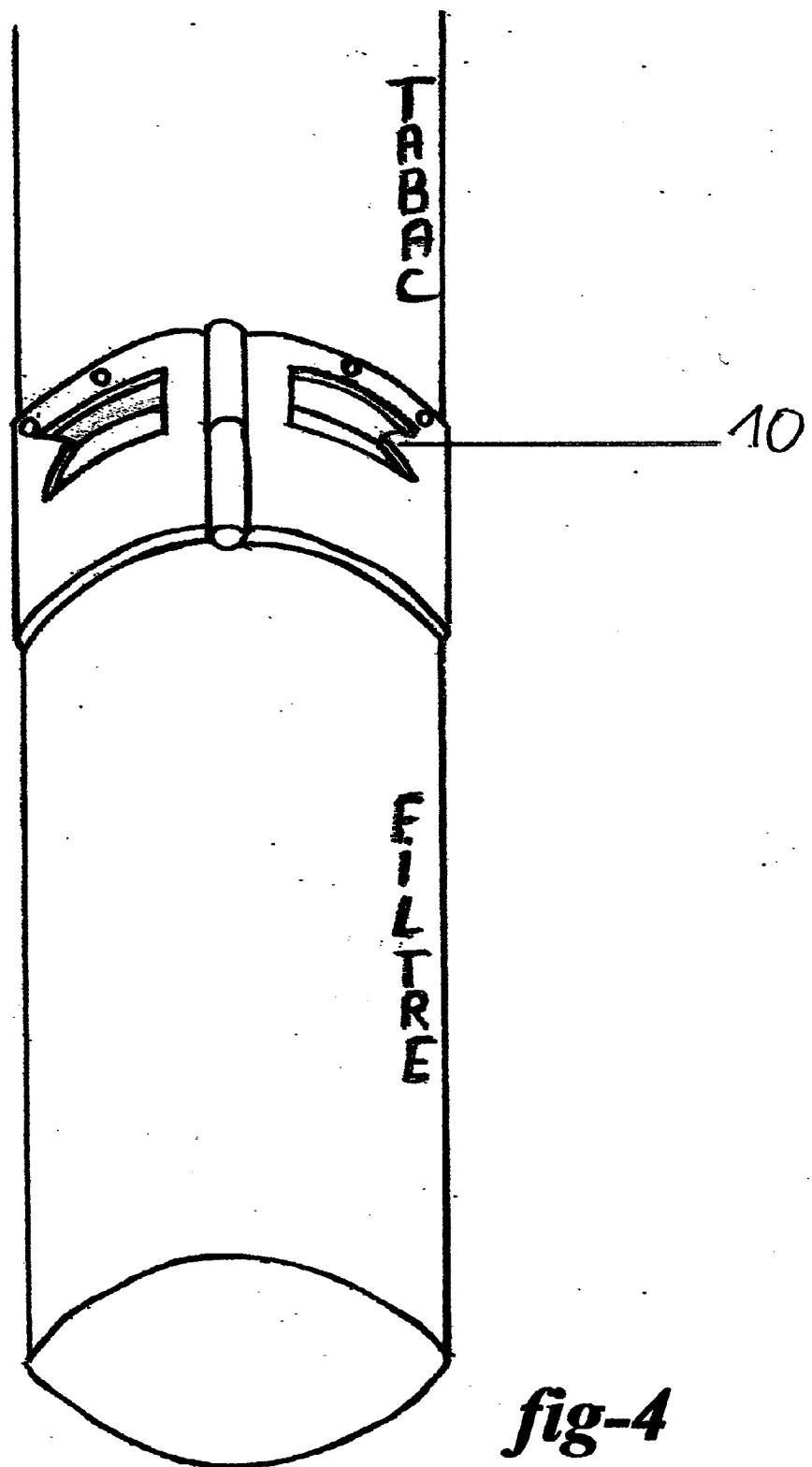


fig-4



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 12 00 7254

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	FR 2 973 200 A1 (YVOS ALEXANDRE [FR]) 5 octobre 2012 (2012-10-05) * le document en entier * -----	1,2	INV. A24F13/26
A	US 2003/183238 A1 (ZIMMERMON CLARENCE LEON [US]) 2 octobre 2003 (2003-10-02) * alinéa [0026] - alinéa [0050] *	1	ADD. A24F47/00
A	BE 821 714 A1 (HENRI R POUILL) 17 février 1975 (1975-02-17) * le document en entier *	1	
A	DE 18 92 094 U (BERGLER FRANZ [DE]; NIEKAMP WILHELM [DE]) 30 avril 1964 (1964-04-30) * le document en entier *	1	
A	US 1 864 747 A (MCANIFF ROBERT J) 28 juin 1932 (1932-06-28) * page 1, ligne 53 - page 2, ligne 39 *	1	
A	FR 471 269 A (JOSEF HAMM [DE]) 21 octobre 1914 (1914-10-21) * page 1, ligne 42 - page 2, ligne 7 *	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
	-----		A24F A24C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
1	Lieu de la recherche Munich	Date d'achèvement de la recherche 12 avril 2013	Examinateur Koob, Michael
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 12 00 7254

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

12-04-2013

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2973200	A1	05-10-2012	FR 2973199 A1 FR 2973200 A1	05-10-2012 05-10-2012
US 2003183238	A1	02-10-2003	AUCUN	
BE 821714	A1	17-02-1975	AUCUN	
DE 1892094	U	30-04-1964	AUCUN	
US 1864747	A	28-06-1932	AUCUN	
FR 471269	A	21-10-1914	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 2003183238 A [0002]